

En octobre 2021, le climat des affaires en France et celui de l'emploi s'améliorent

CLIMAT DES AFFAIRES - OCTOBRE 2021

Informations Rapides · 21 octobre 2021 · n° 275



Avertissement

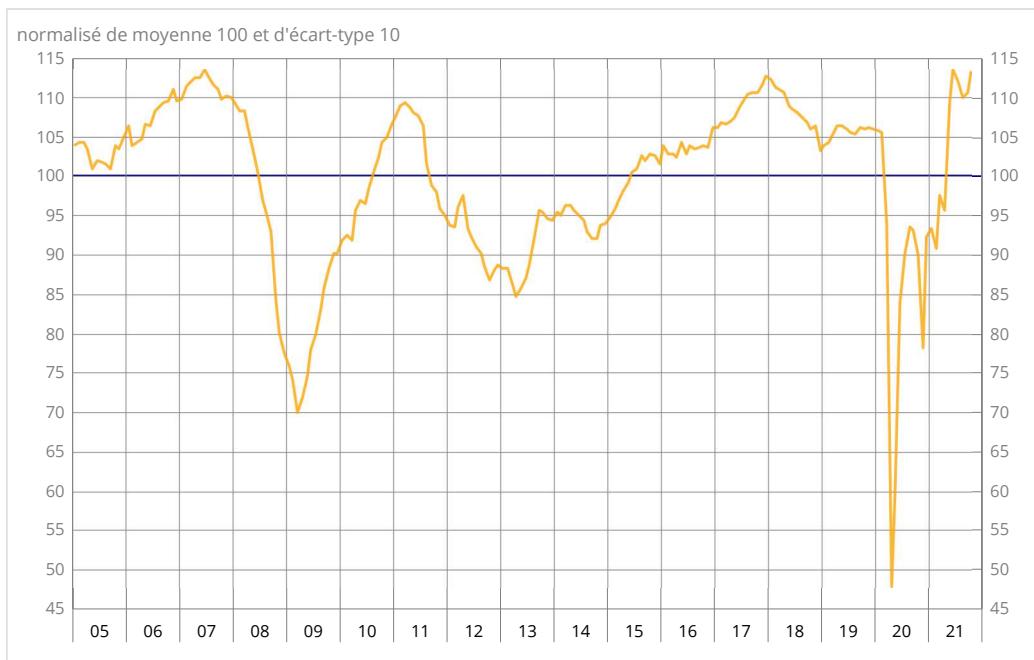
La sélection des soldes d'opinion inclus dans le calcul du climat des affaires en France a été modifiée à l'occasion des enquêtes d'octobre 2021. Cette sélection a été réalignée sur celles des soldes intervenant dans les climats des affaires sectoriels, y compris le nouvel indicateur synthétique dans le bâtiment. Il en résulte de légères révisions sur le passé. La méthodologie du climat de l'emploi demeure quant à elle inchangée. Voir l'onglet « Documentation » pour plus de détails.

Version modifiée le 3 décembre 2021 (intégration du nouveau climat dans le bâtiment).

En octobre 2021, l'indicateur de climat des affaires en France est en hausse, sous l'effet notamment des services

En octobre 2021, le climat des affaires s'améliore de nouveau. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne 2 points. À 113, il retrouve le niveau particulièrement élevé de juin 2021. Il demeure donc largement au-dessus de sa valeur d'avant la crise sanitaire (106) et à plus forte raison de sa moyenne de longue période (100). Cette nouvelle amélioration du climat des affaires tient principalement à la hausse des soldes d'opinion prospectifs dans les services.

Indicateur du climat des affaires France



Dans tous les grands secteurs d'activité, le climat des affaires reste bien supérieur à sa moyenne de longue période.

Dans les services, le climat des affaires s'améliore nettement. Cette amélioration est notamment portée par la hausse des soldes d'opinion sur les perspectives générales d'activité du secteur, la demande prévue et l'activité prévue.

Dans le commerce de détail, le climat des affaires est en légère amélioration. Celle-ci est principalement due à l'augmentation des soldes prospectifs, en partie contrebalancée par la baisse des soldes concernant les ventes et les effectifs passés.

Dans l'industrie, le climat des affaires est stable. Les soldes d'opinion sur les carnets de commandes progressent tandis que ceux relatifs à la production, tant passée que prévue, fléchissent dans un contexte de fortes contraintes d'offre.

Dans le bâtiment, le climat des affaires demeure stable à un niveau élevé, malgré des tensions persistantes sur l'appareil productif.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

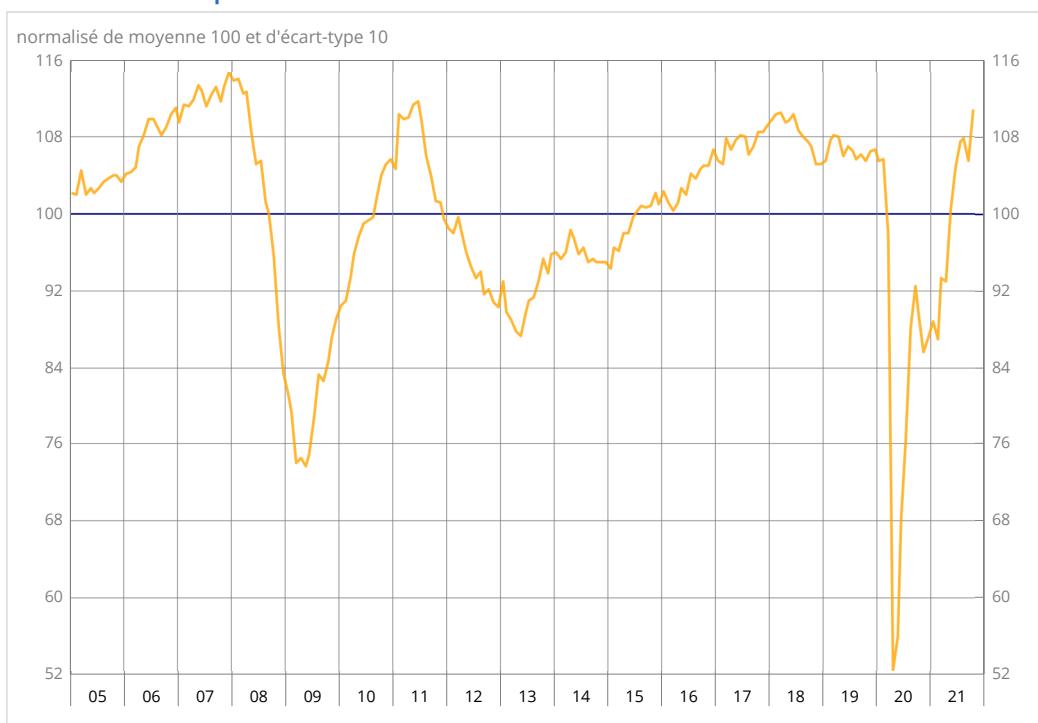
	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	113	112	110	111	113
Industrie	108	109	110	107	107
Bâtiment	112	112	113	113	113
Services	112	111	109	110	114
Commerce de détail	116	114	109	106	107
Commerce de gros	-	113	-	110	-
Emploi	105	107	108	106	111

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi rebondit fortement

Le climat de l'emploi rebondit nettement en octobre (+5 points), pour atteindre 111. Il reste ainsi bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100) et atteint son niveau le plus élevé depuis juin 2011. Si tous les secteurs contribuent à la hausse de l'indicateur, celle-ci est notamment due au fort rebond du solde d'opinion sur l'évolution passée de l'emploi dans les services hors agences d'intérim, ainsi qu'à la hausse du solde sur les effectifs prévus dans l'intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie de septembre 2021 est révisé à la hausse d'un point. Cette révision s'explique principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 septembre et le 18 octobre 2021.

Prochaine publication : le 24 novembre 2021 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475